

CLOHARS FOUESNANT

Toponymie : les noms de parcelles

L'agriculture a subi, au cours des siècles, de profondes mutations. D'une exploitation archaïque des sols, le paysan est passé à la mécanisation puis à l'informatisation. Si les moyens de mise en valeur des terres se sont également améliorés, par contre, et il est nécessaire de le dire bien que cela paraisse une puérité ou une lapalissade, l'agriculteur moderne désigne toujours, comme le faisaient ses prédécesseurs, les différentes parcelles de son exploitation par les mêmes termes, à savoir champ, pré, bois... en français, et park, prad koad... en breton.

Bien que le français soit devenu la langue officielle du Royaume de France par l'édit de Villers-Cotterets en 1539, le paysan breton a continué malgré tout à utiliser sa langue maternelle dans la vie de tous les jours, et n'a pas alors donné une dénomination française aux champs qu'il cultivait ou aux terres froides laissées en friche. Les noms de parcelles se sont transmis de génération en génération tels qu'ils étaient à l'origine. L'ancien cadastre les a fixés, mais, et cela est à déplorer, le nouveau les a remplacés par un numéro. La parcellisation la division d'un champ en plusieurs autres parcelles, jusqu'à onze fois, n'a pas pour autant modifié leur appellation. Seules les affectations ont varié.

Avant de commencer l'étude parcellaire de CLOHARS, il serait bon de préciser et la définition du paysage agraire et l'étymologie des termes bretons employés. Pour cela, on fera référence à l'excellent travail réalisé par Per TREPOS au cours d'enquêtes sur le Vocabulaire breton de la Ferme (Annales de Bretagne, tomes LXVII-LXVIII, 1960-1, fasc. 4).

Une exploitation comprend généralement en nombre inégal champs, prés, prairies... Les terres sont désignées de façon générale par des qualificatifs ou des substantifs qui viennent attester de leurs qualités ou de leurs défauts; ils isolent les terres labourables des terres non labourables.

Le terme général pour désigner la terre est le breton douar, mais on a recours à des termes plus spécifiques comme :

- **foenneg**, "prairie à foin";
- **gwaremm**, garenne, terme très répandu qui évoque un terrain pierreux, généralement à flanc de coteau, où il ne pousse que de la lande, du genêt, de la bruyère, mais qui est parfois travaillé, au moins dans les parties où la pente n'est pas trop forte" (op. cit. , p. 7);
- **havreg**, "guéret", "qui désigne surtout le champ couvert de chaume" (op. cit. p. 86);
- **jardin**, emprunté au français;
- **lanneg**, "évoque un terrain où il ne pousse que de l'ajonc; cependant, ce nom est porté par des parcelles autrefois en friche" (op. cit. , p. 7);

- **leur**, "aire";
 - **leurgêr**, dénomme la place commune aux différentes maisons de ferme qui constituent le village;
 - **liorz**, "courtil", s'applique à un "petit enclos attenant à la maison de ferme, souvent planté de quelques arbres fruitiers et contenant en général le tas de paille" (op. cit.; p. 12);
 - **maes**, "champ ouvert non clos", dont le pluriel se retrouve dans la forme dialectale **méjou**;
 - **park**, emprunté au vieux français pour désigner un champ clos, entouré de talus, et précise Per TREPOS "il est en général qualifié" (op. cit. t p. II);
 - **menez**, généralement traduit dans les actes notariés de l' Ancien Régime par le français "*montaigne*", s'applique à une terre inculte quel que soit le relief. Ce terme vient souvent compléter le terme **park**: **park menez** pour désigner une terre non labourable.
 - **porzh**, "cour de ferme généralement close" est venu dénommer dès le Moyen-Age un manoir à cour fermée.
 - **poull-pri**, " carrière d'argile, est à différencier du vieux français **pourpris** au sens d'enclos, enceinte, clôture. Le second a pu, dans certains cas et par dissimilation en cas d'emprunt être confondu avec le premier.
 - **pradt** "pré", emprunté au latin **pratium**, admet pour dérivés **pradell** et **pradenn** au sens de " prairie».
 - **tachenn**, "terrain", vient qualifier, selon Per TREPOS, "une parcelle ouverte, séparée des autres par des *pierres bornales*" (op. cit. t p. II).
 - **tirienn**, au sens de "terrain en friche", a un dérivé **tirienenn** qui désigne "une terre au repos que l'on met en pâture" (op. cit. , P. II);
- Ces termes reviennent très souvent pour qualifier les terres de CLOHARS; on leur ajoutera **koad** "bois", noté **coat** et parfois **coet**, terme issu du moyen breton et resté tel dans le pays bigouden et le Vannetaist mais aussi en toponymie.

Il arrive, dans quelques cas, que l'un ou l'autre de ces appellatifs se montre employé seul pour dénommer une parcelle. On relève ainsi :

- 1.- **al leur** : a conservé son affectation initiale à Keramarch; à Sant-Dec, Pen-ar-C'hoat et Kerorian , il désigne à présent un sol ou un courtil , comme à Nervoet et à Squvidan vras. A Kerleuré l'aire est devenue pour partie une pâture. Courtil à Lannaouen, **leur** est complété par **an ti gwen**, "la maison blanche".
- 2.- **al leurgêr** : régulièrement noté **leurguer** ou **leur guer**, ce terme apparaît seul, précédé tantôt de l'article al, tantôt de l'article ar, dans vingt six villages; il a évolué en **leuquer** par renforcement du g et chute du r dans **al leuquer** , parcelle située au bourg
- 3.- **porzh**, "cour", donne son nom à la parcelle "**ar pors**" à **Kerorian**. Notons que l'affectation moderne en est "sol" et "cour". Ce terme est complété par le qualificatif **glas**, "vert", dans "**ar pors glas**" à Squvidan vras.

4.- le français **pourpris** explique vraisemblablement le nom de "**ar pourpry**" au Drennec si l'on note son affectation actuelle en verger, mais aussi en sol, cour et courtil.

5.-**liorz** se montre traduit dans "le courtil", courtil à Pennanguer.

6.- **jardin** dénomme "jardin" au bourg, "le jardin" à Cheffontaines et " ar jardin" , nom de parcelles dans vingt huit villages.

7.- **park** est francisé en "le parc" à Cheffontaines, et sans l'article au Drennec.

8.- **prad** apparaît sous le pluriel dialectal **prajou** dans "ar prajou", noms de parcelles à Gouelit Guéréven et à Kerorian, et aussi sous le pluriel général **prajeier** dans "**ar prajeier**" à Squividan vras.

9.- **praden** explique "**an braden**" à Keraner.

10.- **foenneg** est noté **foenec** dans "**ar foenec**" à Kercadou, ou foennec dans "ar foennec" à Kerhanscoet et au Pont.

11.- **gwerjez**, **berjez**, se montrent adoucis en verjez dans la mention semi-francisée "ar verger", verger à Kereven, ou "ar vergé" à Keranguic, à Keramarch, au Tour et à PradPoullou.

12.- **tachenn** se montre dans "ar dachen" au Drennec.

13.- **gwaremm** apparaît adouci en **waremm** dans "ar voarem", nom de parcelles à Keranroux.

14.- **tirienn** s'adoucit en **dirienn** après l'article et explique les parcelles "an dirienn" à Kerbras, "an dirien" à Kerzanet, et aussi "ar derien" au Raquer.

Certaines parcelles tirent leur appellation de leur forme, telle "**ar bleguen**" à Kerorian, du breton **pleguenn** adouci, terme général à la ferme pour désigner tout ce qui est courbé, tordu, ou telle "ar van'eC vian" à Keréven *qui* note probablement le breton **gwareg**, "arc. **courbe**".

D'autres doivent leur nom aux sillons que la charrue traçait. Ces sillons épousaient la forme du champ, d'où "**an ero ganl**" à Squividan vras, "le sillon courbe, tordu". Le terme "**erw**" peut désigner, comme en principe, le mot français "sillon", la rigole creusée par le soc de la charrue; mais il peut désigner également l'ensemble rigole-terre retournée, ou plus fréquemment encore une planche" (op. cit. . p. 50). Peut-être a-t-il gardé en toponymie son sens ancien de "champ, terre", que le gallois **erw** a conservé. C'est sans doute ce terme qui se montre déformé en **arrau** auquel s'est agglutiné le résidu **n** de l'article an dans le nom de plusieurs parcelles de **Kergarrec vras** "narrau an oglen", "narrau labour", "narrau creis" et "narrau pella".

Entre les sillons se trace une tranchée qui se dit **ant**, "**creux**" (terme issu du breton **nant** par fausse coupe), ou **roudenn** qui explique probablement "an roudennou", parcelle du Raquer.

Les parcelles n'avaient probablement pas de formes géométriques régulières *si* l'on en juge par "ar c'homigou" à Kercadou et à Kergarrec vihan, littéralement "les petits coins,